

Conseil scientifique du comité de bassin

BRÈVE

réunion du vendredi 2 octobre 2026

Cette séance a eu lieu à Courbevoie en format mixte (présentiel et visio).

Le matin, Sylvain Barone (INRAE) a décrit les évolutions de la politique de l'eau en France. Ses travaux, qui situent la politique de l'eau au carrefour de multiples politiques publiques, indiquent une polarisation sociale inédite autour de l'eau, des lois agricoles récentes qui modifient la gestion de l'eau, et un changement notable de séquence politique sur les questions environnementales. Il a étudié notamment les facteurs qui entravent ou encouragent l'intégration environnementale dans le domaine de l'eau et comment ces interactions sont gérées par l'Etat en fonction des relations de pouvoir. Concernant la politique agricole, il note des tensions fortes cristallisées autour des phytosanitaires, de la fertilisation azotée et du stockage, avec des arbitrages récents plus favorables aux objectifs des politiques agricoles qu'à ceux des politiques de l'eau. Il observe une politisation accrue des enjeux de l'eau et une recentralisation/intervention forte de l'Etat face aux tensions. Ces travaux montrent des formes de plus en plus manifestes et assumées de renoncement écologique, malgré les effets du changement climatique sur le cycle de l'eau, les savoirs scientifiques (parfois contestés), les expériences sensibles et concrètes, les objectifs européens et les attentes sociales sur la santé et l'écologie.

Accès à la présentation : [PPT](#), [vidéo](#).

En seconde audition, Raymond Reau (INRAE) et Odile Mathey (chambre d'Agriculture de Normandie) ont questionné l'utilité des Reliquats en Entrée d'Hiver (REH) pour obtenir des eaux de qualité pour l'azote. Le REH désigne la quantité d'azote minéral dans le profil de sol avant le démarrage de la lixiviation, donc la quantité d'azote potentiellement lixiviable. Sous notre climat métropolitain du nord de la France, il est préférable d'effectuer les prélèvements en octobre-novembre, en s'adaptant au type de sol et en approchant autant que possible le démarrage du drainage, ce qui suppose un réseau de préleveurs réactif et la capacité de corriger éventuellement la mesure a posteriori avec un modèle. Pour que le suivi ait une utilité auprès des agriculteurs, il faut restituer les résultats aux acteurs en janvier-février au plus tard, ce qui laisse un délai très court pour doser/analyser et interpréter. Les prélèvements se font à la tarière dans les sols faciles et sans pierre (impossible dans les sols à cailloux), avec au moins 10-15 sondages par autour d'un point géoréférencé, car la variabilité intra-parcellaire peut être importante. Attention, l'« effet labo » peut aussi être important. Finalement les REH sont appréciés par la plupart des agriculteurs, les laissant libres de choisir la manière d'atteindre un résultat parmi les différentes solutions efficaces. La réussite du dispositif nécessite qu'un objectif ambitieux de REH à atteindre soit fixé localement en accord avec le syndicat d'eau. Pour conclure, à certaines conditions, le dispositif des REH est utile pour avoir de faibles pertes d'azote sous forme de nitrate, et avoir des eaux de percolations dans le sous-sol à faible concentration, en mesure de faire baisser la concentration en nitrate de la nappe. Mais ces dispositifs ne sont pas gagnants à tous les coups. Leur réussite suppose un grand savoir-faire dans l'accompagnement des acteurs du territoire.

Accès à la présentation : [PPT](#), [vidéo](#).

L'après-midi, le conseil scientifique a pris connaissance des résultats issus d'une analyse des automnes et hivers secs dans les projections d'Explore2 sur le bassin, et a échangé sur les effets de la sécheresse en cours, et sur ses futurs avis.

La prochaine réunion du CS aura lieu début 2027.